

Une véritable dalle de granite ? Non du béton bouchardé ! Alliant une esthétique proche de la pierre naturelle taillée à une forte rugosité, le béton bouchardé est particulièrement adapté aux aménagements extérieurs nobles exigeant une excellente adhérence. Son nom est tiré de la « boucharde », l'outil utilisé à l'origine pour lui donner sa texture si particulière. Ce marteau doté d'une multitude de pointes de diamant ou de tungstène est frappé la surface du béton, ce qui fait éclater le mortier et fracture légèrement les granulats.

Domaines d'application

Le **béton bouchardé** est utilisé comme béton de sols décoratifs et en **parement** de façades. Il constitue une alternative aux bétons lavés, désactivés, sablés, ou grenaillés. Esthétique et antidérapant, il convient parfaitement aux :

- Aménagements publics : parvis, rues piétonnes, trottoirs, allées, pistes cyclables, chaussées, parkings, cours d'écoles...
- Aménagements privés : accès, allées de jardin, abords de piscines, terrasses, descentes de garages...
- Eléments de parement visibles (façades, ...), essentiellement sous forme de panneaux préfabriqués.

A noter que le bouchardage peut être appliqué pour régénérer l'adhérence d'un revêtement béton existant.

Les avantages du béton bouchardé

- Pour le concepteur de l'ouvrage

Le béton bouchardé offre une grande flexibilité dans la conception et est adapté à toutes les formes architecturales. Il est possible de jouer sur la **granulométrie** des **granulats** pour modifier son aspect. Il peut par ailleurs être teinté dans la masse pour obtenir une variété de couleurs.

- Pour le maître d'ouvrage ou l'exploitant

Durable, le béton bouchardé résiste aux chocs, à l'abrasion, à la chaleur, au froid et aux intempéries. Il nécessite peu d'entretien. Esthétiquement, son aspect naturel valorise l'aménagement paysager. Antidérapant, la sécurité des piétons est assurée par temps de pluie.

- Pour le constructeur/applicateur

La technique de bouchardage, bien que nécessitant un certain savoir-faire, n'est pas particulièrement complexe à mettre en œuvre. Le coût additionnel pour le traitement de surface est faible.

Mise en œuvre (recommandations, limites, précautions...)

Le procédé de mise en œuvre est simple : le béton – dont la composition est spécialement étudiée – est coulé en place, réglé, vibré, puis taloché et protégé par un produit de **cure**, suivant le processus classique de mise en œuvre. Quand la dureté du béton est optimale (7 jours minimum après coulage), le bouchardage peut alors être réalisé, soit manuellement à l'aide d'un marteau bouchardé, soit avec une boucharde électrique ou pneumatique. Le rendu final dépend de la profondeur de la frappe, de la fréquence de passage, et de la nature des pointes utilisées.

Normes et référentiels de mise en œuvre applicables :

- Pour le bâtiment : DTU 21 (NF P 18- 201) « Exécution des ouvrages en béton ».
- Pour le génie civil : Fascicule 65 « Exécution des ouvrages de génie civil en béton ».
- Pour les chaussées : Norme NF P 98-170 « Chaussées en béton de ciment - Exécution et contrôle ».

Fascicule de documentation :

- FD P 18-503 « Surfaces et parements de béton - Éléments d'identification »

Entretien

Le béton bouchardé nécessite peu d'entretien. Il s'encrasse peu, et peut être nettoyé facilement avec un nettoyeur haute pression.

Données techniques

- Composition

La composition du béton bouchardé est similaire à celle d'un béton de sol standard prêt à l'emploi. Elle doit être conforme à la norme NF EN 206+A2/CN. Le choix de la dureté, de la taille et de la couleur des granulats est essentiel pour assurer la qualité du rendu.

- Caractéristiques techniques courantes

> Dosage ciment : de 300 à 400 kg/m³

Diamètre maximal nominal des granulats : 22 mm . Les granulats doivent être conformes aux normes NF P 18-545 et NF EN 12620

> Épaisseur minimale : 12cm

> Classe de **consistance** courante : S2, S3

> Classe d'exposition minimum : XF1

- Options applicables

> Les granulats étant apparents, leur taille et leur couleur peuvent être adaptées en fonction du rendu attendu.

> Le **mortier** du béton peut être teinté dans la masse avec différentes couleurs, telles que le jaune, le brun, le saumon, l'ocre...Les pigments doivent être conformes à la norme NF EN 12878

Auteur

Olivier Baumann



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet